

5 ou 10 m des habitations? Vous vous foutez de nous!



Suite au combat de 39 maires qui ont interdit l'utilisation de pesticides ou de glyphosate sur le territoire de leur commune, le gouvernement s'apprête à prendre un décret autorisant l'épandage à 5 ou 10 m des habitations.

Ni 5 mètres, ni 10 mètres!

Le gouvernement organise dès le lundi 9 septembre une consultation publique sur les conditions d'épandage des pesticides. Cette consultation publique est une farce, car le résultat en est d'ores et déjà annoncé: à partir de 2020, il faudra respecter une distance de 5 à 10 mètres entre les traitements chimiques et les habitations. Une telle décision est une insulte à la science et à notre santé, car les pesticides ne respectent pas les décrets. Ils voyagent sur des kilomètres, rejoignent les cours d'eau, montent dans l'air et les nuages, atteignent facilement le cœur des villes et jusqu'aux fœtus. Ils saturent l'air et polluent les pluies. Le lobby des pesticides vient de montrer une nouvelle fois sa puissance. La seule solution scientifiquement fondée, comme le réclame le mouvement des Coquelicots depuis un an : la fin de tous les pesticides de synthèse.

Le gouvernement regarde ailleurs

Des maladies en pagaille. Une nature qui disparaît silencieusement. Un monde agricole au désespoir. Une autonomie alimentaire qui n'est plus qu'un rêve... Si près de neuf Français sur dix sont pour la fin des pesticides en cinq ans, c'est qu'ils ont compris que ces poisons sont une impasse mortelle. Pour tous. Mais il n'y a pire sourd que celui qui a intérêt à ne pas entendre et l'incroyable scandale des pesticides montre le gouffre qui s'agrandit chaque jour entre dirigeants et dirigés. La démocratie, ce n'est pas cela. Un élu de la République n'est pas au service des intérêts privés. Il doit d'abord et avant tout protéger la population dont il a la charge. Et il ne le fait pas. C'est très grave.

A quoi joue l'ANSES?

Pour préparer son décret-sclérat, le gouvernement et son ministère de l'Agriculture s'appuient sur des recommandations de l'ANSES, notre agence publique sanitaire. Entre 5 et 10 mètres, donc. Mais nous n'avons plus aucune confiance en elle. L'affaire des SDHI – une nouvelle classe de fongicides toxiques pour la santé – montre qu'elle a partie liée avec l'industrie des pesticides. Car malgré des alertes lancées par des scientifiques indépendants, elle laisse ce redoutable poison être épandu dans toute la France. Cette agence, celle-là même qui donne les autorisations de mise sur le marché de ces poisons peut-elle sérieusement nous protéger contre ses propres décisions? Cela ne peut plus durer. Cette consultation publique est une honte pour la République.

Rejoignez l'Appel des coquelicots, qui exige la fin de tous les pesticides de synthèse: <https://nousvoulonsdescoquelicots.org/>. Nous en sommes à plus de 800000 signataires. Soyons 5 millions en 2021. Réveillez-vous, Réunionnais, et signez! Et faites signer votre entourage!

Nous, à AID, allons diffuser et rendre publique une lettre demandant aux maires réunionnais de prendre un arrêté anti-pesticides, à l'instar des 39 maires en métropole, et faire de la région Réunion la première région de France à prendre conscience de l'extrême gravité de la chose.

Bruno Bourgeon, porte-parole d'AID
aid97400.re
D'après le Mouvement des Coquelicots